

MANQUE D'ENSEIGNANTS, MANQUE D'AESH DANS LE VAL D'OISE : le ministre doit prendre la mesure de la pénurie et répondre en urgence aux revendications !

Le 28 septembre, le DASEN a reçu les organisations syndicales pour faire le point sur les conditions de rentrée dans les écoles. Le DASEN évoque des « secteurs en tension avec des manques » d'enseignants, de remplaçants, principalement « à Villiers le Bel et à Gonesse ». Dans une école de Villiers le Bel, c'est un congé maternité qui n'est pas couvert pendant 3 semaines pour une classe de CP ! Dans une autre école, c'est 4 ou 5 remplaçants différents pour couvrir chaque semaine la décharge de direction depuis le début de l'année ! Ainsi, les écoles continuent de manquer de remplaçants mais également de compléments de temps partiels, et donc certaines décharges de direction qui ne sont pas pourvus.

Si la situation est très tendue à l'est du département, elle reste compliquée dans beaucoup de circonscriptions, si bien que les classes « dédoublées » (à effectifs réduits de 12 à 16 élèves) sont rarement remplacées et se retrouvent de fait « fusionnées » à une autre en doublant donc l'effectif, dès lors qu'un enseignant est absent.

Le DASEN a insisté sur « l'amélioration globale » de la situation dans le département sur les 3 dernières années... **Ce qui est certain, c'est que chaque jour, plus de 150 classes se retrouvent sans enseignants : c'est inacceptable !**

A la fin du mois de septembre 2023, dans le 1er degré, environ 360 enseignants contractuels étaient en poste dans le Val d'Oise. Ces chiffres records jamais atteints sont la conséquence des postes non pourvus aux concours depuis plusieurs années, en lien avec ce qui est communément appelée la « crise de l'attractivité du métier enseignant », en particulier dans l'académie de Versailles. Les démissions d'enseignants contractuels se développent et découvrent des postes initialement pourvus...

Malgré ces centaines d'enseignants contractuels, il manque encore des enseignants, il manque des remplaçants partout dans les circonscriptions du département ! A titre d'exemple, 17 classes étaient non remplacées à Villiers le Bel le 28 septembre.

Alors, des écoles, des parents d'élèves directement victimes de cette pénurie tirent la sonnette d'alarme face à cette situation inacceptable : ils écrivent aux autorités de l'Education nationale, affichent des banderoles voire bloquent leur école ces derniers jours comme à l'école Malvitte à Gonesse, l'école Wallon à Villiers le Bel...

Leur colère est légitime, leurs demandes doivent être entendues ! **Le SNUDI FO 95 soutient pleinement leurs revendications !**

Les réponses du DASEN, qui indiquent que des sessions « locales » de recrutement d'enseignants contractuels notamment à Gonesse sont en cours ou sont prévues, sont bien insuffisantes.

Environ 350 équivalents temps pleins d'AESH restent vacants dans le Val d'Oise. **Le constat est clair : des centaines d'AESH sont manquantes dans notre département. Mais le recrutement fait défaut. Qui pourrait s'en étonner eu égard à l'absence de statut et de vrai salaire pour ce métier précaire à temps partiel !** Dans les circonscriptions, les coordonnateurs PIAL et/ou les directions d'école gèrent donc la



pénurie par des « arbitrages » aboutissant à concentrer les AESH disponibles sur les élèves en situation de handicap, disposant de notifications d'accompagnement individualisé et considérés comme « prioritaires » sur les autres qui n'ont droit qu'à un accompagnement « mutualisé ».

Dans les faits, des centaines d'élèves n'ont plus aucun accompagnement alors qu'ils ont une notification MDPH pour en avoir une ! Ainsi des parents d'élèves du groupe scolaire Jaurès à Garges les Gonesse viennent de lancer une pétition « [demande d'embauche d'aesh et de soutien aux enfants porteurs de handicaps](#) ». **Le SNUDI FO 95 soutient pleinement leurs revendications !**

Face à la gravité de la situation concernant l'inclusion systématique, une conférence nationale le 17 novembre 2023 se tiendra à l'initiative de la fédération FO de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle (FNEC FP FO) au siège de la confédération FO à Paris, « ***pour le retrait de l'acte 2 de l'école inclusive et la défense de l'enseignement spécialisé, la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, pour un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH.*** »

Durant la réunion du 28 septembre avec le DASEN, le SNUDI FO 95 a clairement indiqué qu'un « électrochoc » (terme cher au ministre Attal) pour prendre en compte la réalité dans les écoles devenait urgent et indispensable ! Le DASEN a répondu qu'il remonterait au rectorat l'état de la situation dans le Val d'Oise.

Pour recruter des personnels sous statut, pour stopper la spirale infernale de la pénurie, les solutions existent !

Elles sont parfaitement identifiables par les gouvernements successifs qui s'obstinent à refuser de les mettre en place.

Ce sont les revendications du SNUDI FO :

- **arrêt de toutes les contre-réformes qui dégradent au quotidien les conditions de travail, qui remettent en cause la liberté pédagogique et le statut des enseignants, qui mettent en danger et en souffrance les élèves comme les personnels !**
- **augmentation immédiate et inconditionnelle des salaires des enseignants et des AESH !**
- **un statut, une formation et un vrai salaire pour les AESH !**

Dans l'académie de Versailles, la mise en place de concours exceptionnels enseignants au niveau licence et la titularisation, notamment via un concours, de tous les contractuels qui le souhaitent restent donc des revendications urgentes à satisfaire !

St Ouen l'Aumône, le 6 octobre 2023.